



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 1764

Texte de la question

CHÔMAGE

M. le président. La parole est à Mme Isabelle Le Callennec, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Isabelle Le Callennec. Ma question s'adresse au nouveau ministre du travail et concerne l'emploi, ou plutôt le chômage. En mars, 1 600 chômeurs de plus étaient inscrits en catégorie A, après un mois de février à plus 31 000. Dénis des réalités et méthode Coué du Président de la République n'auront pas eu raison de la courbe du chômage. Notre pays compte plus de 3,3 millions de chômeurs. La situation des chômeurs seniors ou des chômeurs de longue durée ne cesse de se dégrader.

Qu'est-ce qui a changé depuis un mois ? Le ministre. Ce qui demeure ? Trois dispositifs emblématiques qui ont été l'alpha et l'oméga de la politique du gouvernement précédent sans apporter la preuve de leur efficacité durable.

Les emplois d'avenir ? Ils ont concentré toutes les énergies et les moyens des acteurs locaux de l'emploi, et ce, au détriment manifeste de l'apprentissage et de l'alternance – les entrées en apprentissage ont baissé de 8 % en 2013.

Les contrats de génération ? Ils ne décollent absolument pas : 20 000 pour un objectif de 75 000.

Les emplois francs ? Rappelons à Mme la ministre de la ville que, sur les 5 000 escomptés, 130 ont été signés.

Emplois d'avenir, contrats de génération, emplois francs, sont bien loin de compenser les centaines de milliers d'emplois détruits en raison d'un environnement hostile aux entreprises que votre majorité a créé ces deux dernières années. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Alors, pour faire croire au changement, vous multipliez les annonces sorties du chapeau : 500 000 alternants d'ici 2017, un statut d'apprenti pour les chômeurs de longue durée, toujours plus d'emplois d'avenir et de contrats aidés.

C'est ce que vous appelez la « mobilisation pour l'emploi ». Jusqu'à ce qu'elles soient financées, les annonces d'objectifs ne coûtent rien, mais les Français ne sont pas dupes. Ma question est simple, monsieur le ministre : après un mois aux responsabilités, avez-vous vraiment l'intention de continuer d'inscrire vos pas dans ceux de votre prédécesseur, avec les résultats que l'on sait ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social.

M. François Rebsamen, *ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social*. Madame la députée, votre question appelle quelques remarques. Tout d'abord, c'est vrai, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'élève à 3,349 millions. Ce chiffre atteste d'une stabilisation. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Pour autant, je ne m'en satisfais pas, tout comme vous. Je pense d'ailleurs que personne, ici, à l'Assemblée nationale, sur ces bancs, ne pourrait se satisfaire ne serait-ce que d'un chômeur supplémentaire chaque mois.

Cette stabilisation traduit une évolution. Rappelons une nouvelle fois que, sur le nombre d'1,3 million de chômeurs en plus que notre pays connaît depuis 2008, nous pouvons, pardonnez-moi l'expression, en mettre 750 000 à la charge de M. Fillon et 450 000 à celle de M. Ayrault. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

C'est un combat national que nous menons et, sur tous les bancs, nous devons tout mettre en œuvre pour faire baisser le chômage. Les politiques menées par mon prédécesseur et par le Gouvernement contre le chômage des plus jeunes ont été efficaces. Il a ainsi diminué de près de 16 000 demandeurs d'emploi depuis le mois de mars de l'année dernière.

En revanche, la progression continue du chômage des seniors nous préoccupe tous. Nous devons, sur tous les bancs, nous en occuper, tous ensemble. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. – Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1764

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [30 avril 2014](#)